Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900831-20260320-2026_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU
FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseiller-e-s en exercice : **11**
Présent- e-s : 11
Absent-e-s excusé-e-s : 0

Le conseil municipal de la commune de l'Ile de SEIN, régulièrement convoqué, le lundi 16 mars deux mille vingt-six, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la Mairie, le vendredi 20 mars deux mille vingt-six, **sous la présidence de** : M. Didier FOUQUET, Maire.

Etaient présent-e-s :

M. Didier FOUQUET, Mme Corinne MADEC, M. Stéphane LE GOLVAN, Mme Françoise BLOC'H, M. François SPINEC, M. François GUYVARC'H, Mme Catherine BEUREL – VIERRON, Mme Fabienne SOSSON, M. Pascal SOSSON, Mme Marie-Noëlle GUILCHER, M. Guenaël FOUQUET

Secrétaire de séance :

Mme Françoise BLOC'H, Conseillère Municipale

DELIBERATION N° 005
Election du Maire

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 11 suffrages exprimés pour FOUQUET Didier

Le conseil municipal, par :

- 11 voix POUR,
- 0 ABSTENTION,
- 0 voix CONTRE,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900831-20260320-2026_05-DE

ELIT Monsieur FOUQUET Didier, maire de la commune de l'île de Sein ;

INSTALLE Monsieur FOUQUET Didier en qualité de maire de la commune de l'île de Sein. ;

AUTORISE Monsieur FOUQUET Didier à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à L'Ile de Sein, le 20 mars 2026,

Le Maire,
Didier FOUQUET.

MAIRIE de L'ILE-DE-SEIN
FINISTÈRE

Acte rendu exécutoire dès transmission au contrôle de légalité et publication et/ou notification

- Transmis au représentant de l'Etat le : .....

- Affiché le : .....